

Conditions de réservation

Le site www.hotel-maroussia.com offre à son utilisateur un accès à l'information disponible au moment de sa connexion. Les présentes conditions générales et particulières de ventes s'appliquent à l'ensemble des produits commercialisés et prestations fournies par l'hôtel Maroussia.

Les informations contractuelles sont présentées en langue française et feront l'objet d'une confirmation reprenant ces informations au moment de la procédure d'achat en ligne. L'hôtel Maroussia se réserve le droit d'annuler toute commande d'un client avec lequel existerait un litige de paiement sans que celui-ci puisse réclamer une quelconque indemnité à quelque titre que ce soit.

La validation par le client de sa commande, vaut d'acceptation des présentes conditions générales et particulières pleinement et sans réserve.

Les données enregistrées par l'hôtel Maroussia sur le site www.hotel-maroussia.com constituent la preuve de l'ensemble des transactions passées par l'hôtel et ses clients.

1- Les Prix

L'hôtel Maroussia se réserve le droit de modifier ses offres et prix en ligne à tout moment. Les séjours sont tous facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de l'enregistrement de la réservation. Les prix s'entendent Toutes Taxes Comprises et sont exprimés en Euros. Ils s'entendent par personne et par jour, sauf indiqué autrement. Ils ne comprennent pas la taxe de séjour, les prestations supplémentaires.

2- Taxe de Séjour

Les taxes de séjour ne sont pas incluses dans les tarifs. Le montant de celle-ci est de 0.90€ par adulte (+ de 16 ans) et par nuitée, elle est fixée par la commune. Nous sommes chargés de la collecter auprès de la clientèle, et de leur reverser.

3- Paiement

Lors de la réservation une demande d'arrhes de 25% du montant total du séjour vous sera demandé pour concrétiser votre réservation. Toute réservation ne deviendra effective qu'à réception des arrhes, ils sont déductibles en fin de séjour pour la période et le nombre de personnes convenus. Le solde sera à payer lors de votre départ.

4- Modifications de la réservation par le vendeur

Exceptionnellement, si l'hébergeur se trouve contraint de modifier un des éléments du contrat de location, le client peut, et après avoir été informé par fax, mail ou appel téléphonique :

- soit résilier son contrat, et obtenir le remboursement des sommes versées
- soit accepter la modification proposé par le vendeur

5- Modification de la réservation par le client

Si le client désire modifier sa réservation, une fois celle-ci confirmée, nous ferons tout notre possible pour le satisfaire. Il doit la notifier par lettre, fax, mail ou appel téléphonique au plus tard avant l'arrivée.

6- Prestations non consommées

Dans le cadre de la demi-pension, les repas non pris ne font pas l'objet d'une réduction ou d'un quelconque remboursement.

7- Assurance annulation

Lors de l'envoi de la lettre de confirmation, nous vous ferons parvenir un formulaire d'assurance annulation, celle-ci est facultative. Si vous désirez la souscrire, il vous en coûtera 3,5% du montant total du séjour réservé. Grâce à cette option, et en cas d'annulation de votre part, elle vous garantit le remboursement des sommes versées à titre d'acompte, d'arrhes (voir conditions sur le contrat)

8- Abandon de séjour

En cas d'interruption de séjour, les arrhes seront conservées par l'hébergeur.

9- Demande Spécifique

Si vous avez une demande spécifique telle que : un étage bien précis, un numéro de chambre particulier ou une certaine exposition... lors de votre réservation vous devez le spécifier et nous ferons notre possible pour vous satisfaire.

10- Heures d'arrivée et de départ

Les chambres sont à la disposition du client à partir de 14 heures.

Le jour du départ; elles devront être libérées avant 10 heures au plus tard.

En cas d'arrivée tardive, le client doit prévenir la réception de l'hôtel car celle-ci n'est pas ouverte 24h/24h.

11- Logements

Tous les logements présentés à la clientèle sont conformes aux normes françaises et sont régulièrement contrôlés. Ils sont équipés pour des séjours touristiques.

Dans le descriptif est précisé systématiquement, le nombre de couchage de chaque chambre. Le logement ne pourra en aucun cas être occupé par un nombre supérieure qui a été indiqué dans le contrat.

Si une panne intervenait sur un équipement, l'hébergeur s'engage à y remédier le plus rapidement possible mais aucun dédommagement ne pourra lui être demandé.

12- Réclamations

Toute réclamation éventuelle durant le séjour du client doit être signalée immédiatement au Directeur ou à la réceptionniste, afin de résoudre le problème le plus rapidement possible.

Conditions d'annulation

En cas d'annulation par le client, les frais suivants seront retenus, si vous n'avez pas souscrit d'assurance annulation :

- de 75 à 30 jours avant l'arrivée : 25% du montant du séjour
- de 29 à 15 jours avant l'arrivée : 45%
- de 14 à 8 jours avant l'arrivée: 55%
- de 7 à 2 jours avant l'arrivée : 65%
- de 1 jour et non présentation: 75%